

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, à tous les citoyens des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, que, lors de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges tenue le 20 septembre 2023, le Règlement numéro 256 intitulé « **Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 830 000 \$ pour l'achat de terrains et les frais contingents pour l'implantation d'une plateforme de compostage régionale dans Vaudreuil-Soulanges** » a été adopté et il entrera en vigueur après l'approbation de la ministre des Affaires municipales. Un avis à cet effet sera publié.

Il peut en être pris connaissance aux bureaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion, ainsi que sur le site web de la MRC.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 25^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-trois (2023).



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et greffier-trésorier